



## **Demande de Concertation Immédiate CSE Réseau Nord Est Normandie.**

Lundi 04 mai 2020.

Monsieur le président,

La crise sanitaire que nous vivons met en exergue les effets délétères de la gestion libérale des Services Publics. Crise sanitaire qui dévoile ce que le personnel médical dénonce depuis trop longtemps avec La CGT et qui a des conséquences sur toute l'économie du pays.

Notre entreprise publique de transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises n'y échappe pas.

Outre le fait que les transports restent les principaux vecteurs de virus, les réformes structurelles ont démontré de nombreuses défaillances du nouveau système ferroviaire accentuées pendant cette période difficile.

Par manque de coordination, les Cheminots ont subi et ont payé de leur santé, pris entre leur conscience professionnelle et leur protection comme celle de leurs proches.

Sous injonction d'un président de la république aux rhétoriques guerrières, vous allez faire reprendre le travail aux Cheminots de Réseau pour accompagner une reprise accélérée des trafics alors que les mesures de protection de vos agents ne sont toujours pas opérantes et respectées à tous les niveaux.

La CGT vous a alerté pendant les réunions sanitaires hebdomadaires et pendant les quelques plénières de CSE qui ont pu se tenir mais vous restez sourd à nos revendications.

Nos votes défavorables à votre plan de continuité d'activité et aux recours à l'activité partielle ou au vol de repos se sont accompagnés d'argumentations appuyées de réalités de terrain.

C'est pourquoi La CGT vous dépose cette demande de concertation immédiate, conformément à l'article 4.2 du chapitre 1 du RH826 modifié par l'avenant du 13 Décembre 2007.

Ceci pour les sujets potentiellement conflictuels suivants :

- Donner des suites aux annonces de la table ronde de sortie de conflit du 5 mars 2020 pour ce qui est des recrutements urgents dans les différents métiers de Réseau et compte tenu des pressions supplémentaires imposées, par les mesures sanitaires, sur les effectifs.
- Restitution immédiate des repos volés parce que ce n'est pas aux Cheminots de payer.
- Définir un périmètre de dialogue territorial qui établisse plus de proximité, de réactivité et d'efficacité dans la période que nous subissons et pour l'avenir en désignant rapidement un coordinateur territorial.
- Revoir rapidement dans la concertation les fiches de prévention en éliminant leurs nombreuses contradictions et en respectant les principes généraux de prévention.
- Doter tous les agents de suffisamment de masques FFP2 seul type réellement efficace, qui ne dispense cependant pas des gestes barrières.
-

- Instituer un temps raisonnable d'habillage-déshabillage et de passation de service pendant la durée journalière de service.
- Pas d'activité partielle sur les formations, pour les agents en forfait jour et pour l'astreinte.
- Respect intégral du droit à la déconnexion pour les agents en télétravail et accès aux disposition de l'accord national pour celles et ceux en télétravail de déconfinement imposé.
- Reconnaissance en Maladie Professionnelle pour les agents ayant contracté le Covid19.
- Tests en cabinets médicaux SNCF pour tous les agents devant reprendre le travail.

Dans l'attente de connaître la date et les autres modalités pour cette concertation, recevez, Monsieur Chapiron, nos respectueuses salutations.

Pour La CGT :

SENS D.  
Alm